

Exercice Budgétaire : 2021

Fonction : 50 SERVICES COMMUNS

Thème : C06.06 Contrat de plan Etat-Région

Objet : Accord de partenariat Etat-Région pour la relance en Hauts-de-France 2021-2022

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 4 février 2021, à 09:00, par téléconférence, sous la présidence de Monsieur Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1511-2 et suivants,

Vu le code de la Commande publique en date du 1er avril 2019,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu le décret n°2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020,

Vu la délibération n°20160005 du Conseil régional du 4 janvier 2016 relative à la délégation d'attributions du Conseil régional à son Président,

Vu la délibération n°2020.02239 du conseil régional des 09 et 10 décembre 2020 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2021, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la Délibération n° 2020.01481 du 30 juin 2020 adoptant « Un plan de relance pour un virage vers une production durable en Hauts-de-France »

Vu le plan de relance national « France relance » présenté par le Premier ministre le 03 septembre 2020,

Vu l'accord de partenariat Etat-Régions de Matignon du 28 septembre 2020,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté par délibération n° 201704444 de la séance plénière du Conseil régional du 30 mars 2017, arrêté par le Préfet de la région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la délibération 2020.00689 de la Séance Plénière du 30 juin 2020 adoptant le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET),

Vu l'arrêté du Préfet de Région du 4 août 2020 portant approbation du SRADDET de la région Hauts-de-France,

Vu l'avis émis par la commission Aménagement du territoire et transition énergétique (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

PREAMBULE :

La crise que traverse notre pays est l'une des plus graves de ces dernières décennies et notre région n'y échappe pas.

Au vu de ces conséquences économiques et sociales très importantes, cette crise a nécessité d'intervenir dans l'urgence pour soutenir et accompagner les citoyens, secteurs économiques, collectivités territoriales et autres acteurs qu'elle a particulièrement fragilisés et elle réinterroge notre modèle de développement territorial, économique et social.

Cette crise a également mis en évidence les fragilités de notre appareil de production régional et la nécessité de sécuriser les approvisionnements stratégiques pour éviter une dépendance à quelques pays qui ont mis en danger notre activité.

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie, un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Ce Plan représente la feuille de route pour la refondation écologique, économique et sociale du pays et propose des mesures concrètes et à destination de tous.

Dès le 12 mars, la Région Hauts-de-France a lancé un ensemble d'actions financières et bancaires immédiates pour les entreprises, mobilisant au final plus de 327 millions d'euros au service des entreprises régionales qui sont venues compléter le dispositif de soutien déployé par l'État au niveau national.

Elle a adopté le 30 juin son plan de relance de 1,3 milliard d'euros, à la fois pour adapter les réponses d'urgence déjà prises et pour soutenir les secteurs d'activités les plus touchés et les plus fragiles, apportant sa contribution à toutes les initiatives européennes, nationales et locales décidées pour amortir le choc économique et social et pour préserver l'avenir.

Les montants inédits des moyens déployés dans ce cadre par la Région, l'État et l'Europe constituent une opportunité unique d'accélérer les transitions sur le territoire des Hauts-de-France, et d'ancrer notre région dans les ambitions que doivent porter ce territoire et ses acteurs en matière de transition écologique, de compétitivité économique et de cohésion sociale.

La réussite de cette mobilisation conjointe passe par notre capacité à poursuivre dans la durée la dynamique engagée dans les Hauts-de-France depuis mars 2020, avec les collectivités et les acteurs économiques du territoire.

Dans ce contexte, le Préfet et le Président de la Région Hauts-de-France conviennent de la nécessité de porter ensemble des actions de relance et de mobiliser des moyens exceptionnels pour les années 2021 et 2022 afin d'accentuer et accélérer la réponse aux enjeux écologiques, numériques, économiques et sociaux majeurs auxquels le territoire des Hauts-de-France fait face.

Ce soutien conjoint et coordonné aux transitions en cours a par ailleurs vocation à s'inscrire dans la durée, dans un partenariat renouvelé à travers le futur contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021 - 2027.

DECIDE

Par 163 « Pour », 0 « Contre », 0 « Abstention »

D'adopter l'accord de partenariat Etat-Région pour la relance en Hauts-de-France ainsi que ses modalités de suivi et de gouvernance annexé à la présente délibération.

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil Régional à finaliser cet accord, sous réserve de modifications non substantielles et à signer ce dernier et ses annexes ainsi que les actes administratifs et financiers correspondants.

Présents (138) : Madame Nathalie ACS, Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Milouda ALA, Monsieur Charles BAREGE, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Vincent BIRMANN, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Chantal BOJANEK, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Madame Sophie BRICOUT, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Céline-Marie CANARD, Monsieur Olivier CAPRON, Madame Maryse CARLIER, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Agnès CAUDRON, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Aurore COLSON, Madame Sophie COUDEVYILLE, Monsieur Christophe COULON, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Hortense DE MEREUIL, Madame Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, Madame Corinne DEROO, Madame Véronique DESCAMPS, Madame Marie DESMAZIERES, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Adrien DI PARDO, Monsieur Eric DILLIES, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Martin DOMISE, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel FOUBERT, Madame Brigitte FOURE, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Samira HERIZI, Madame Monique HUON, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Florence ITALIANI, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Mathilde JOUVENET, Madame Paulette JUILLIEN-PEUVION, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Nicolas LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur André-Paul LECLERCQ, Monsieur Grégory LELONG, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Astrid LEPLAT, Monsieur Sébastien LEPRETRE, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Faustine MALIAR, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Christophe MARECAUX, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Brigitte MAUROY, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Jacques PETIT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIERARD, Madame Patricia POUPART, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Julie RIQUIER, Monsieur Jean-Louis ROUX, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur Antoine SILLANI, Madame Valérie SIX, Monsieur José SUEUR, Monsieur Jean-Richard SULZER, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Madame Valérie VANHERSEL-LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Edith VARET, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoît WASCAT, Madame Marie-Claude ZIEGLER.

Pouvoirs donnés (26) : Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ, Madame Chanez HERBANNE donne pouvoir à Madame Françoise HENNERON, Madame Frédérique LEBLANC donne pouvoir à Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Madame Anne PINON donne pouvoir à Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Olivier PLANQUE donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE, Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD, Madame Sophie ROCHER donne pouvoir à Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Didier RUMEAU donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel SERRES.

Monsieur Jean-Paul FONTAINE donne pouvoir à Monsieur Dominique MOYSE, Madame Catherine FOURNIER donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Madame Monique RYO donne pouvoir à Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Rachida SAHRAOUI donne pouvoir à Madame Fatima MASSAU, Monsieur Serge SIMEON donne pouvoir à Madame Maryse CARLIER, Monsieur Jean-François THERET donne pouvoir à Madame Edith VARET.

Monsieur Nicolas BERTIN donne pouvoir à Madame Chantal BOJANEK, Madame Mireille CHEVET donne pouvoir à Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Antoine GOLLIOT donne pouvoir à Monsieur Adrien NAVE, Madame Marine LE PEN donne pouvoir à Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Ludovic PAJOT donne pouvoir à Madame Hortense DE MEREUIL, Monsieur Gérard PHILIPPE donne pouvoir à Madame Marie-Christine DURIEZ.

Madame Françoise COOLZAET donne pouvoir à Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Virginie ROSEZ donne pouvoir à Monsieur Daniel PHILIPPOT, Monsieur Rudy VERCUCQUE donne pouvoir à Monsieur Eric DILLIES.

N'ont pas participé au vote (1) : Madame Brigitte MAUROY.

Absents (5) : Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Pierre DENIAU, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Monsieur Alexis MANCEL, Monsieur Olivier NORMAND.

Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA SP :

**ADOpte A L'UNANIMITE
DES SUFFRAGES EXPRIMES**